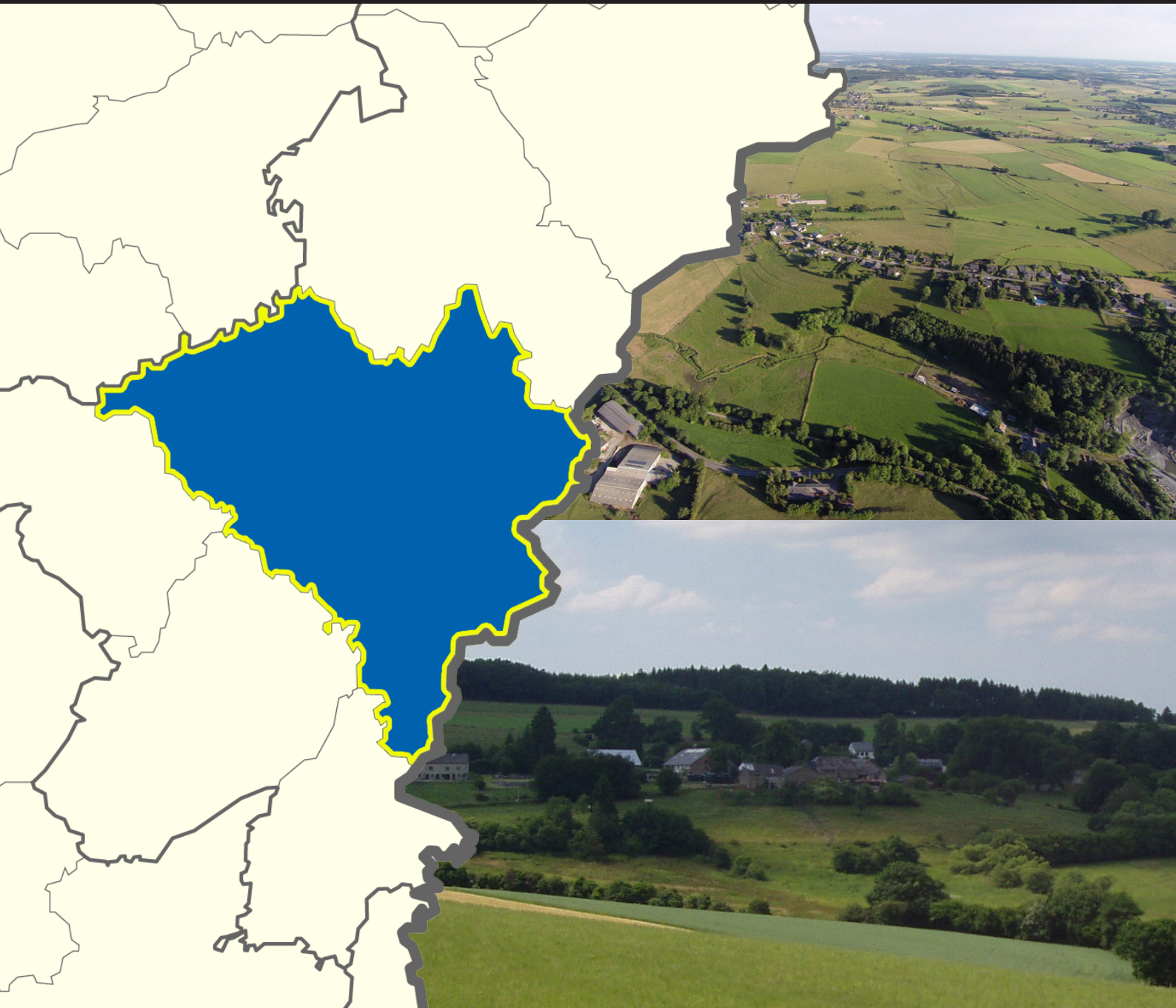


BASTOGNE ET BERTOOGNE  
**ENSEMBLE,  
PLUS FORTES !**



# Le Ministre Collignon applaudit la démarche

Il y a une dizaine de jours, les bourgmestres de Bastogne et Bertogne ont annoncé que leurs deux communes n'en feraient plus qu'une. Un processus de fusion est engagé et la nouvelle entité devrait être une réalité en décembre 2024.

Les fusions entre communes sont clairement encouragées par le Gouvernement wallon. Mardi, le Ministre des Pouvoirs locaux Christophe Collignon s'est d'ailleurs déplacé dans la Nuts City où il n'a pas manqué de féliciter les futurs mariés.

« Votre invitation tombait assez bien puisque le Gouvernement wallon vient de passer le décret », a entamé le Ministre. « Globalement, cela rentre évidemment dans la philosophie que nous souhaitons développer. La démarche est déjà assez construite. Mon rôle et celui du Gouvernement, c'est de faire en sorte que la population ait un service le plus optimal possible. On sait que l'on est dans une période où toutes les entités publiques, particulièrement les petites communes, sont en difficultés parce qu'on leur demande de plus en plus de services. On voit bien aussi que financièrement, les

choses deviennent compliquées. » Après cette introduction, le Ministre Collignon s'est attardé sur la taille de la future commune de Bastogne. « 20.000 habitants, c'est une taille importante et une taille qui permet d'accéder à des subventions. Les dispositifs tiennent souvent compte de ce critère. J'en sais quelque chose puisque je suis bourgmestre en titre de la Ville de Huy qui compte 21.500 habitants. »

## « Une ardeur d'avance »

Le Ministre Collignon ne l'a pas caché : il apprécie le projet de Bastogne et Bertogne. « Il espère même que ces deux communes donneront des idées à d'autres. » « Cette démarche très sérieuse et très appliquée va générer des réflexions. » À la question de savoir si une fusion avec Sainte-Ode ou Tenneville aurait été une piste plus intéressante pour Bertogne,

Christophe Collignon a été assez clair. « A priori, et même si une situation n'est pas l'autre, il y a moins d'intérêt à fusionner deux petites entités. On cumule deux fois plus de difficultés. » Mathématiquement, le Ministre en arrive à la conclusion que le mariage avec Bastogne est le bon choix. Quant à la question de sonder ou pas la population avec un projet d'une telle importance, il se repose sur l'autonomie des conseils communaux concernés. « Le conseil communal est l'expression du citoyen à travers l'élection. » À propos de la dynamique de Bastogne et Bertogne qui sont les premiers en Wallonie à envisager la fusion, Christophe Collignon n'hésite pas à parler d'une « ardeur d'avance. » S'il considère que la fusion est la solution optimale, il sait aussi que beaucoup d'obstacles souvent psychologiques peuvent calmer bien des envies.



Le Ministre encourage cette décision. © D.M

## Plus de moyens financiers

« Nous encourageons aussi la supracommunalité. Il s'agit d'inciter les différentes communes à dépasser les égoïsmes communaux et à essayer qu'elles travaillent ensemble. La fusion n'est pas la seule solution. » Christophe Collignon ne se voile pas la face. « Les cas de fusion ne vont pas se multiplier notamment parce qu'il y a des obstacles politiques et des querelles de clochers. » En ce qui

concerne la fusion entamée entre Bastogne et Bertogne, le Ministre Collignon a confirmé que les conséquences seraient importantes au niveau des moyens financiers. Les fonds des communes, qui connaîtra un impact grâce à la densité de population de la future entité, l'accès aux subsides plus aisé pour les communes de plus de 20.000 habitants mais aussi le bonus d'encouragement à l'investissement

l'incitant de 500 euros par habitant était bien garanti. Cela représentera une manne de quelque 10 millions d'euros. « Ils viendront alléger la dette et redonneront de la capacité d'emprunt et de projets », s'est réjoui le bourgmestre Benoit Lutgen. Le dossier suit son cours. La prochaine étape, c'est un vote début mars du côté des deux conseils

DAVID MARTIN

# Fusion : "Il faut dépasser les querelles de clocher"

## BASTOGNE/BERTOGNE

Le ministre Christophe Collignon a rencontré les deux collègues mardi à Bastogne.

Le ministre des Pouvoirs locaux Christophe Collignon a rencontré les collègues de Bastogne et de Bertogne, mardi, à l'hôtel de ville de Bastogne.

« Le gouvernement a passé les décrets jeudi, a-t-il précisé. Ce rapprochement entre ces deux communes s'inscrit dans la philosophie que l'on veut développer. Mon rôle consiste à faire en sorte qu'il y ait un service le plus optimal possible pour le citoyen. »

Le ministre a rappelé que beaucoup de communes rencontrent des difficultés financières en raison de l'augmentation des charges de la dotation à la charge de secours et à la charge de Bastogne et Bertogne.

La nouvelle entité de 20.000 habitants aura une taille critique importante qui lui permettra d'obtenir plus facilement des subventions. Quant à savoir si l'enveloppe fermée de 100 millions d'euros sera suffisante, il a expliqué que les cas ne vont sans doute pas se multiplier car il faut, pour se lancer dans ce processus, dépasser les querelles de clocher. Il y a, de part et d'autre, une volonté d'aboutir à une fusion majeure.

l'étape suivante prévoit le vote par les conseils communaux.

Si ces votes rentrent positifs, le dossier sera déposé à la Région wallonne avant le 31 octobre.

Selon le bourgmestre Benoit Lutgen, la petite entité ne sera pas perdante. « C'est du gagnant-gagnant, a-t-il affirmé. Certes, sur le plan politique on prend des risques mais c'est avant tout pour apporter une plus-value aux deux communes. Nous n'avons pas mis les citoyens devant le fait

accompli. Nous suivons la procédure démocratique. Huit réunions citoyennes de proximité seront organisées à Longchamps, Flamierge, Bertogne, Noville, Longvilly, Wardin, Bastogne et Villers-la-Bonne-Eau. »

Reste qu'une inconnue subsiste, comme l'a confié le Premier échevin de Bertogne, Jean-Marc Franco : la pétition lancée par la minorité bertognoise. « S'ils recueillent 750 signatures, la consultation populaire sera organisée », a-t-il précisé.

N.L.

# Le bonheur est dans la fusion

Une première fusion de communes est en vue en Wallonie. Pour le meilleur ou pour le pire ? La Flandre, une grosse ardeur d'avance sur ce terrain, en a fait une formule gagnante, assure le ministre Somers.

Vive les futurs mariés. C'est dit, Bastogne et Bertogne se diront officiellement le lendemain du scrutin communal d'octobre 2024. L'instant sera historique en Wallonie, jusqu'ici éparpillé par le phénomène de fusion volontaire de communes que la Flandre, en revanche, connaît et maîtrise visiblement bien. Sept fusions accomplies sous la précédente législature (2014-2019), cinq en cours ou en gestation, pour le ministre de tutelle des Pouvoirs locaux flamands, Bart Somers (Open VLD). Le doute n'est plus permis : la fusion est une réussite. Le cap des réticences et des résistances a été franchi et le processus mené en douceur atteint son rythme de croisière. La tentation de franchir le pas gagnerait du terrain, « jamais la question n'a figuré si haut à l'agenda ». Point de regret, nullement.

## TOUJOURS PLUS GRAND

La dernière association en date, récemment annoncée entre Anvers (530 000 habitants) et Borsbeek (100 000), en périphérie, a fait beaucoup parler d'elle par la différence de carrure au sein du futur couple. La disproportion des forces en présence n'est pas pour déplaire à Bart Somers qui y voit un plan, à terme hautement bénéfique au Petit Poucet. « C'est un

perceptibles, assure le ministre des Affaires intérieures pour qui l'avenir appartient aux audacieux, à ces partis qui ont eu le courage de réactions instinctives et émotionnelles des gens, et qui sont récompensés par l'électeur ».

Cher(e)s Bertognard(e)s,  
cher(e)s Bastognard(e)s,

**Pourquoi fusionner** puisque nos deux communes se portent bien ?

La question peut légitimement se poser.

Bastogne et Bertogne sont les communes les plus attractives de Wallonie selon l'IWEPS, l'institut des statistiques qui annonce une poussée démographique dans la prochaine décennie.

Nos finances sont saines, notre renommée affirmée. La qualité de notre cadre de vie dans nos villages et nos quartiers est grande.

Cela étant, **gouverner, c'est prévoir !**

Les charges financières qui pèsent sur nos communes seront de plus en plus importantes dans les prochaines années.

Nous avons le devoir, en qualité de responsables, d'intégrer ces données dans nos prévisions budgétaires.

Le devoir également de **vous garantir**, pour vous et vos enfants, **une qualité de vie renforcée à l'avenir**.

La Wallonie l'a compris en créant un cadre juridique clair (décret du 2 mai 2019) pour favoriser des fusions volontaires.

Aujourd'hui, **nous avons le choix** du partenaire. Demain, des alliances pourraient nous être imposées.

Entre nous, la proximité n'est pas seulement géographique ou... phonétique. Vous avez l'habitude de vous côtoyer grâce aux nombreux liens professionnels, amicaux, familiaux qui vous lient.

Donner à ces échanges naturels une structure administrative commune permettra de vous garantir un **avenir prometteur** que vous êtes en droit d'attendre.

Nous avons pris un long temps d'analyse pour mesurer les avantages et les éventuels inconvénients d'une fusion.

**Notre conviction aujourd'hui est absolue : la fusion vous renforcera.**

En effet, elle permettra, notamment, de dégager des moyens supplémentaires pour répondre à de nouveaux projets économiques, sociaux, environnementaux, agricoles, de sécurité, de propreté...

Cette fusion permettra également de renforcer la qualité et la proximité des services et d'apporter ceux-ci au plus près de chacune et chacun d'entre vous, où qu'il se situe sur le territoire de nos communes.

Vous le constaterez à la lecture de ce document, il n'y a aucun doute sur les bienfaits budgétaires, financiers, de projets, de nouveaux services rendus grâce à la fusion.

Cette **alliance totale de nos forces** ne sera une **pleine réussite** qu'à l'absolue condition que **chaque identité de quartier et de village soit défendue, respectée et renforcée**.

Notre détermination à cet égard est totale.

Nous sommes également convaincus que de magnifiques nouveaux projets vont voir le jour grâce à l'addition de nos forces.

N'hésitez pas à nous en soumettre !


Huit rencontres citoyennes ont pour but de vous éclairer, de vous écouter.

**Des avis, des idées, des projets, vous en avez !** C'est le moment de les formuler.

Un nouveau chapitre du récit de notre territoire s'ouvre. À nous de l'écrire tous ensemble !

Pour que cette nouvelle commune soit encore plus humaine, plus attractive, plus belle, plus sûre, plus innovante !

**L'Union fait la Force !**



**Christian GLAUDE**  
Bourgmestre de Bertogne



**Benoît LUTGEN**  
Bourgmestre de Bastogne

# BASTOGNE & BERTOGNE

## 1001 LIENS AU QUOTIDIEN

### MÊME(S)

➔ **BASSIN DE VIE, ZONE RURALE**  
(7.500 villageois à Bastogne, 3.750 à Bertogne)

➔ **RÉALITÉS SPORTIVES, CULTURELLES, SCOLAIRES...**

➔ **HISTOIRE COMMUNE**

Les Bastognard(e)s et les Bertognard(e)s vivent déjà largement ensemble au quotidien. Leurs vies s'entrecroisent et ils/elles se rencontrent chaque jour : en rendant visite à leur famille, en retrouvant leurs amis, en allant à l'école ou au travail (on compte d'ailleurs de nombreux travailleurs frontaliers dans les deux communes), en pratiquant un sport, en assistant aux mêmes spectacles ou séances de cinéma, en faisant leurs courses...



BERTOGNE



BASTOGNE



# BASTOGNE & BERTOGNE

## FONT DÉJÀ PARTIE DU/DES MÊME(S)

→ CANTON

→ ARRONDISSEMENT

→ ZONE DE POLICE

→ ZONE DE SECOURS

→ MAISON DU TOURISME

→ SOCIÉTÉ DE LOGEMENTS

→ INTERCOMMUNALES  
(Vivalia, Idélux...)

**Bastogne et Bertogne défendent déjà ensemble vos intérêts et co-décident dans des matières aussi essentielles que la sécurité, l'économie, l'emploi, le logement, les soins de santé...**

**POUR ALLER PLUS LOIN, LES DEUX COMMUNES ONT ENCORE RENFORCÉ LEURS COLLABORATIONS CES DERNIÈRES ANNÉES, POUR ASSURER DES SERVICES TOUJOURS PLUS PERFORMANTS !**

**Voici quelques exemples :**

### **Propreté / Environnement**

Six agents constatateurs sont assermentés pour sanctionner les incivilités environnementales à Bastogne et à Bertogne. Cette collaboration, unique en Wallonie, permet d'assurer une des premières missions des Communes : la propreté publique.

### **Énergie / Climat**

Bertogne met à disposition de Bastogne son Éco-passeur certificateur PEB agréé formé afin de réaliser les certificats PEB (performance énergétique des bâtiments) des bâtiments communaux.

### **Culture**

Pour soutenir la culture et la jeunesse, un "passeport découverte culture" est offert aux jeunes des deux communes. Des bons de réduction leur permettent d'accéder plus facilement à des activités culturelles.

### **Administration / Travaux**

Prêt de matériel (signalisation, barrières Nadar, chapiteau et tonnelles), conseils juridiques et administratifs, marchés publics conjoints (notamment durant la crise sanitaire)... sont autant de synergies déjà existantes entre les deux communes.





# BASTOGNE AUJOURD'HUI

## SOINS DE SANTÉ

Un **CPAS** proposant de nombreux services dans les domaines de/du :

- la famille ;
- l'accueil de l'enfance, de la petite enfance et des aînés ;
- logement ;
- la livraison de repas à domicile...



**Un écrivain public  
au service de tous**



**106 lits à la maison de repos  
Résidence Sans Souci**



**Cinq crèches et un service  
d'accueillantes conventionnées**

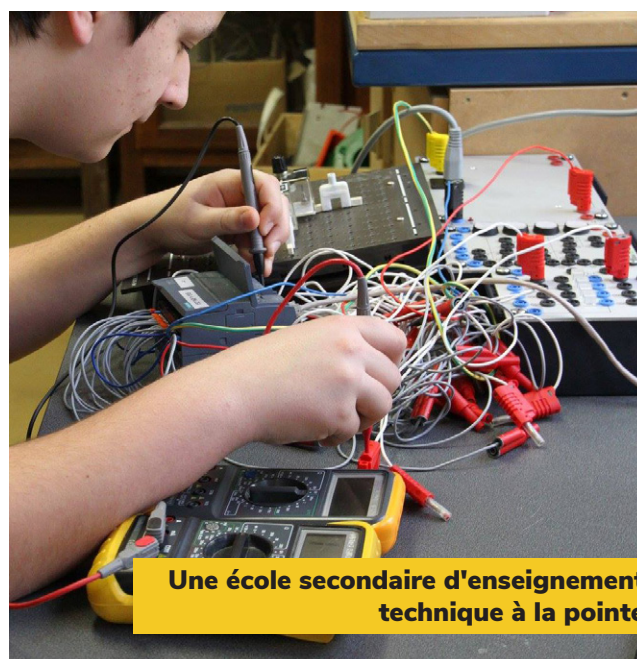


**Un hôpital et une multitude d'acteurs  
actifs dans le domaine de la santé**

Un **ENSEIGNEMENT** libre, officiel, communal, fréquenté par plus de 6.000 élèves. Un enseignement supérieur assuré par Henallux



**Neuf écoles fondamentales  
communales, 190 enseignants**



**Une école secondaire d'enseignement  
technique à la pointe**

Bientôt **5 CABINETS MÉDICAUX**



**BERTOIGNE**  
**AUJOURD'HUI**

Une **CRÈCHE** de 15 places d'accueil



L'offre est complétée par le service d'accueillantes ONE "Les P'tits Lurons" et des accueillantes conventionnées indépendantes

**5 IMPLANTATIONS SCOLAIRES**



**400 élèves**



Un **ACCUEIL** après l'école



**Garderie Bertogne**

Un **CPAS** dynamique et des **COLLABORATIONS** précieuses



**"Voisin'Âge"**, service engagé dans la cohésion sociale



# BASTOGNE AUJOURD'HUI

Une **OFFRE CULTURELLE  
ET SPORTIVE** étendue

**163 ASSOCIATIONS** actives à Bastogne :  
sport, culture, social, agriculture, jeunesse...



Une piscine rénovée et accessible aux PMR



Un réseau intergénérationnel d'Échanges et de Savoirs



Un Centre culturel qui s'exporte dans les villages !

**21 MAISONS DE VILLAGE/QUARTIER**  
qui font régulièrement l'objet  
d'aménagements/de rénovations.



Maison de village d'Arloncourt

## LA FUSION : LES AVANTAGES EN +

+ DE CAPACITÉ FINANCIÈRE  
COMMUNALE POUR + DE PROJETS

+ DE MOYENS (MATÉRIEL,  
EFFECTIF) POUR DES SERVICES +  
PERFORMANTS ET EFFICIENTS

DE MEILLEURES CONDITIONS  
POUR TOUS LES CITOYENS



## 11 MAISONS DE VILLAGE



Maison de village de  
Mande-Sainte-Etienne

43 ASSOCIATIONS sportives, culturelles, sociales...



# BERTOIGNE AUJOURD'HUI

Des **ACTIVITÉS INTEGÉRATIONNELLES**



Des **LOGEMENTS PUBLICS**  
en développement



Futur logement "kangourou"  
à Givry

### PAR EXEMPLE :

**ACCUEIL EXTRASCOLAIRE** • Un **tarif préférentiel** pour les stages et activités de tous les enfants.

**PISCINE** • Un **accès prioritaire** (plages horaires réservées) pour les établissements scolaires de la nouvelle entité.

**SOIN DE SANTÉ** • Plus de force pour développer les **soins de santé** de la future polyclinique.

**MAISON DE REPOS** • **Mêmes conditions d'accès** pour tous les habitants de la nouvelle commune.

**ENSEIGNEMENT** • Renforcement de l'**enseignement fondamental** dans nos villages.

**CENTRE CULTUREL** • Développement de la culture **dans nos villages**.

...



# BASTOGNE AUJOURD'HUI

De nombreux **HÉBERGEMENTS  
TOURISTIQUES**

## QUATRE MUSÉES



**Le Bastogne War Museum, centre de référence de la Seconde Guerre mondiale**



**Le Musée de la Grande Ardenne, Piconrue, sa Maison des Légendes et ses expositions permanentes**

## 971 COMMERCES ET INDÉPENDANTS



## Deux ZONINGS INDUSTRIELS



**Des espaces disponibles pour entreprendre !**



**455 lits disponibles pour les touristes**

Une offre variée de **LOISIRS** : un cinéma, une académie de musique, une bibliothèque, une ludothèque...



## LA FUSION : LES AVANTAGES EN +

**+ DE CAPACITÉ FINANCIÈRE  
COMMUNALE POUR + DE PROJETS**

**+ DE MOYENS (MATÉRIEL,  
EFFECTIF) POUR DES SERVICES +  
PERFORMANTS ET EFFICIENTS**

**DE MEILLEURES CONDITIONS  
POUR TOUS LES CITOYENS**



Début des travaux  
prévu en 2023

## 80 COMMERCES ET INDÉPENDANTS



Une **OFFRE TOURISTIQUE**  
de qualité dédiée à la nature



15 balades pédestres balisées, 2  
circuits VTT et 1 zone récréative et de  
découverte de la nature (Bois de Fays)

### **PAR EXEMPLE :**

**TOURISME** • Une **offre plus étendue** et des **activités complémentaires** (plus de circuits de promenade, plus grande capacité d'hébergement...)

**COMMERCE DE PROXIMITÉ** • Renforcement du lien/flux qui existe déjà (les habitants de Bertogne qui consomment à Bastogne et inversement). De **nouvelles retombées** sur le commerce local.

**MARCHÉS PUBLICS** • Accès privilégié pour tous les indépendants.

...

De nombreux **HÉBERGEMENTS  
TOURISTIQUES**



500 lits disponibles  
pour les touristes



# BASTOGNE AUJOURD'HUI

MÊME ZONE DE POLICE

Une mobilisation pour des **ROUTES SÉCURISÉES** sur l'ensemble du territoire



Des radars préventifs et répressifs

Des projets et des actions en faveur de la **MOBILITÉ DOUCE**



Des opérations pour assurer le **BIEN-ÊTRE ANIMAL**



Chenil communal, campagne de stérilisation des chats errants, "Quinzaine du Bien-être animal"



## LA FUSION : LES AVANTAGES EN +

**+ DE CAPACITÉ FINANCIÈRE COMMUNALE** POUR + DE PROJETS

**+ DE MOYENS** (MATÉRIEL, EFFECTIF) POUR DES SERVICES + PERFORMANTS ET EFFICIENTS

DE **MEILLEURES CONDITIONS** POUR TOUS LES CITOYENS

MÊME ZONE DE SECOURS



# BERTOIGNE AUJOURD'HUI

ENSEMBLE, PLUS  
SÛRES



Des aménagements **ROUTIERS** et  
de **RADARS PRÉVENTIFS**  
aux entrées de village



## PAR EXEMPLE :

**MOBILITÉ** • Plus de **capacité d'investissement** pour réaliser des aménagements de sécurité et en faveur de la mobilité douce. Plus de poids pour faire pression sur le TEC pour mieux desservir la nouvelle entité et ses villages.

**PRO-VÉLO** • Des **formations vélo** pour tous les élèves à partir de la 5<sup>e</sup> primaire.

**ZONE DE POLICE, ZONE DE SECOURS ET VIVALIA** • Plus de force pour **défendre vos intérêts** en matière de sécurité et de santé dans les institutions!

**BIEN-ÊTRE ANIMAL** • Des projets en faveur du bien-être animal étendus sur l'ensemble de la nouvelle commune.

...

Développement de la **MOBILITÉ DOUCE** sur l'ensemble du territoire



Des liaisons balisées  
intervillages



# BASTOGNE AUJOURD'HUI

42 VILLAGES ET HAMEAUX



**6 AGENTS CONSTATATEURS**  
présents sur le terrain au quotidien

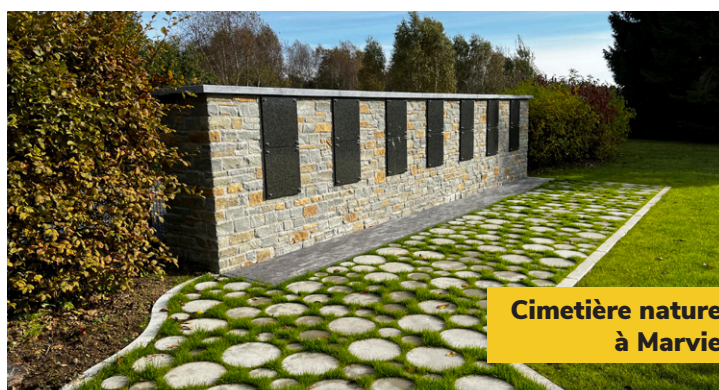
**17.203 hectares**



**Lutte contre les incivilités  
environnementales**

Une **GESTION AUTONOME** de la collecte  
des déchets résiduels et organiques  
ainsi que des encombrants

Des projets en faveur de la **BIODIVERSITÉ**



**Cimetière nature  
à Marvie**



Deux **RECYPARCS**



**Accès gratuit  
pour les particuliers**

## LA FUSION : LES AVANTAGES EN +

**+ DE CAPACITÉ FINANCIÈRE  
COMMUNALE POUR + DE PROJETS**

**+ DE MOYENS (MATÉRIEL,  
EFFECTIF) POUR DES SERVICES +  
PERFORMANTS ET EFFICIENTS**

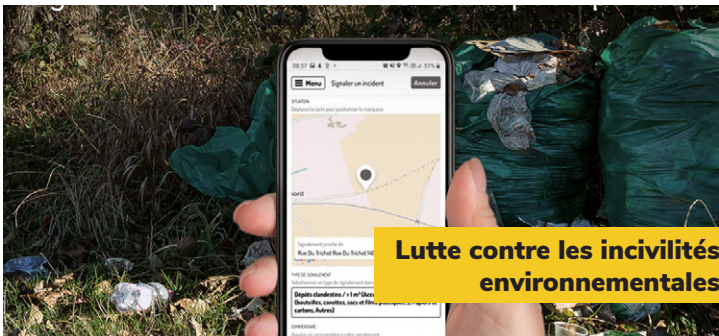
**DE MEILLEURES CONDITIONS  
POUR TOUS LES CITOYENS**



9.167 hectares

Utilisation de l'application **FIXMYSTREET**

Création du **PLAN LOCAL DE PROPRIÉTÉ**



Lutte contre les incivilités  
environnementales



Pour la sauvegarde  
de la nature

**PAR EXEMPLE :**

**IMMONDICES** • Allègement de la facture des citoyens grâce à la collecte communale des immondices.

**LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES** • Présence quotidienne des agents constatateurs pour lutter contre les infractions environnementales (sensibilisation, sanctions...).

**NATURE** • Plus de projets en faveur de la biodiversité (plantation d'arbres, de haies...) et de production d'énergie renouvelable.

**CLIMAT** • Plus de force pour atteindre l'objectif climat, tout en protégeant la nature.

...

Des projets en faveur de la  
**BIODIVERSITÉ**



Nouveau cimetière  
à Longchamps



# BASTOGNE



Une **GESTION BUDGÉTAIRE SAIN**E et  
une **FISCALITÉ SIMILAIRE**

## TAUX DE LA TAXE ADDITIONNELLE SUR L'IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES (IPP)

BASTOGNE : **7,5 %**

BERTOIGNE : **7 %**

## TAUX DE LA TAXE ADDITIONNELLE SUR LE PRÉCOMPTE IMMOBILIER (PRI)

BASTOGNE : **2.850** centimes additionnels

BERTOIGNE : **2.800** centimes additionnels

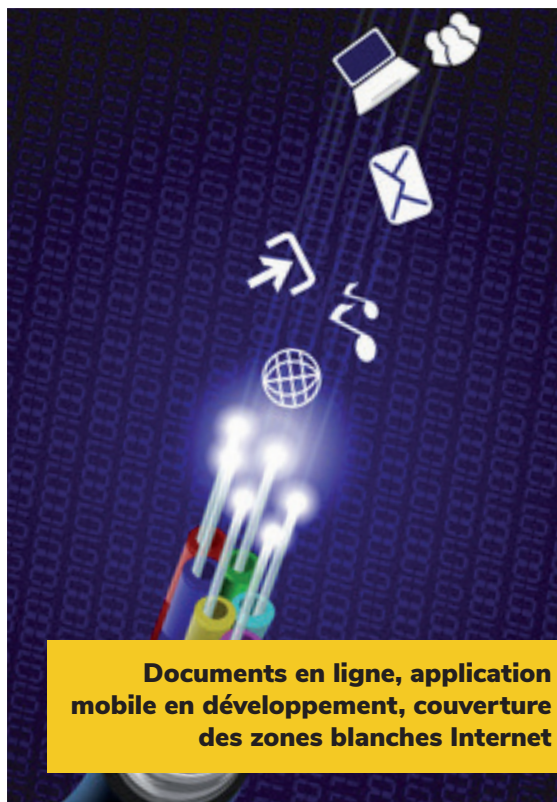
## TAXE COMMUNALE SUR LES DÉCHETS MÉNAGERS

BASTOGNE : **88 €** pour une personne isolée

BERTOIGNE : **145 €** pour une personne isolée

**EN FUSIONNANT, L'OBJECTIF DES COMMUNES EST D'ALLÉGER GLOBALEMENT  
VOTRE FACTURE ET DE PRÉSERVER VOTRE POUVOIR D'ACHAT !**

Smart City - Développement des  
**NOUVELLES TECHNOLOGIES** sur  
l'ensemble du territoire



**Documents en ligne, application  
mobile en développement, couverture  
des zones blanches Internet**

## LA FUSION : LES AVANTAGES EN +

**+ DE CAPACITÉ FINANCIÈRE  
COMMUNALE POUR + DE PROJETS**

**+ DE MOYENS** (MATÉRIEL,  
EFFECTIF) POUR DES SERVICES +  
PERFORMANTS ET EFFICIENTS

DE **MEILLEURES CONDITIONS**  
POUR TOUS LES CITOYENS

**PRÉSERVATION DU POUVOIR  
D'ACHAT • DIMINUTION DE LA  
FACTURE POUR TOUS LES CITOYENS**





# BERTOIGNE



## Renforcement des **SERVICES ADMINISTRATIFS**



ADMINISTRATION COMMUNALE DE BERTOIGNE



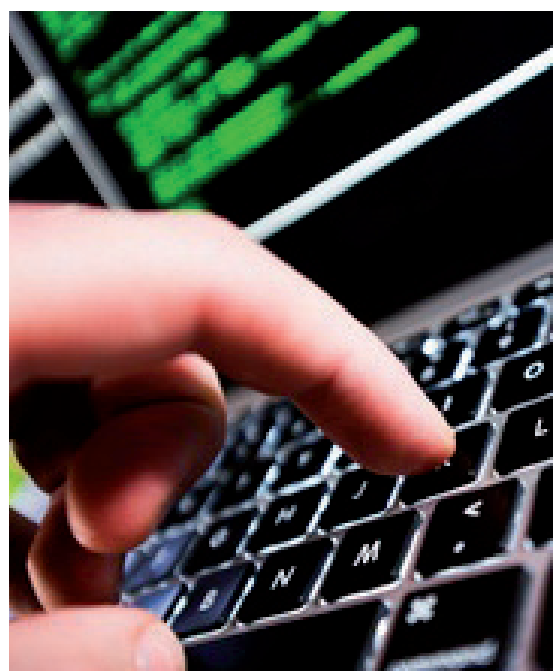
ADMINISTRATION COMMUNALE DE BASTOGNE

**LES DEUX BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS SERONT MAINTENUS ET SERONT ACCESSIBLES À TOUS. LES HABITANTS DE LA NOUVELLE COMMUNE AURONT AINSI DEUX POSSIBILITÉS POUR OBTENIR LEURS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS (PASSEPORTS, CARTES D'IDENTITÉ, EXTRAITS DE CASIER JUDICIAIRE...).**

## **LES AVANTAGES FINANCIERS ET BUDGÉTAIRES :**

- une **DIMINUTION DES COÛTS** (les services seront produits à une plus grande échelle, les coûts seront donc répartis sur un plus grand nombre d'unités - effet d'échelle) ;
- une **CAPACITÉ FINANCIÈRE PLUS ÉLEVÉE** (augmentation de la dotation du fonds des communes) ;
- une **MEILLEURE SUBSIDIATION** (fédérale, régionale et européenne) ;
- de **MEILLEURS PRIX OBTENUS** dans le cadre de marchés publics ;
- plus de **CAPACITÉ DE NÉGOCIATION** avec les opérateurs externes (télécom, énergie...) ;
- une **DIMINUTION DU NOMBRE DE MANDATS** (750.000 euros de moins par législature !) ;
- un **BONUS FINANCIER** : le Ministre wallon garantit un incitant financier de 500 euros par habitant, soit **10.023.000 euros**, pour la nouvelle commune ;

## Développement des **NOUVELLES TECHNOLOGIES**



**Nouveau site Internet (documents en ligne), application mobile, couverture des zones blanches Internet en cours**



# UNE FUSION POUR **UNE COMMUNE PLUS FORTE !**



**POUR GARANTIR L'AVENIR**



**POUR RENFORCER LA PROXIMITÉ**



**POUR AMÉLIORER LE SERVICE À LA POPULATION**

## QUELQUES AVANTAGES D'UNE COMMUNE...

### ... PLUS HUMAINE

- 1 **ACCUEIL EXTRASCOLAIRE**  
Tarifs préférentiels des stages et des activités pour tous les enfants.
- 2 **PISCINE** • Accès prioritaire (plages horaires réservées) pour les écoles de la nouvelle commune.
- 3 **SOIN DE SANTÉ** • Possibilité de mieux développer les soins de santé de la future polyclinique.
- 4 **MAISON DE REPOS**  
Conditions d'accès identiques pour tous les habitants.
- 5 **ENSEIGNEMENT**  
Renforcement de l'enseignement fondamental dans les villages.
- 6 **CENTRE CULTUREL** • Culture développée dans tous les villages.

### ... PLUS ATTRACTIVE

- 7 **MARCHÉS PUBLICS** • Accès privilégié pour tous les indépendants.
- 8 **TOURISME** • Développement de l'offre et activités complémentaires (plus de circuits de promenade, plus grande capacité d'hébergement...).
- 9 **COMMERCE LOCAL**  
Renforcement du lien/flux qui existe déjà : nouvelles retombées sur le commerce local.

### ... PLUS SÛRE

- 10 **MOBILITÉ** • Plus d'aménagements mobilité, plus de poids pour faire pression sur le TEC pour mieux desservir la nouvelle entité et ses villages.
- 11 **ZONE DE POLICE, ZONE DE SECOURS ET VIVALIA** • Plus de force pour défendre vos intérêts en matière de sécurité et de santé.
- 12 **BIEN-ÊTRE ANIMAL**  
Déploiement des projets en faveur du Bien-être animal.

### ... PLUS BELLE

- 13 **IMMONDICES** • Coût de gestion diminué. Diminution de la facture pour les citoyens.
- 14 **LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES**  
Présence quotidienne des agents constatateurs sur l'ensemble de la nouvelle commune pour sanctionner les infractions environnementales.
- 15 **NATURE** • Plus de projets en faveur de la biodiversité (plantation d'arbres, de haies...) et de production d'énergie renouvelable.
- 16 **CLIMAT** • Plus de force pour atteindre l'objectif climat, tout en protégeant la nature.

### ... PLUS INNOVANTE

- 17 **SERVICES ADMINISTRATIFS PLUS ACCESSIBLES** • Les citoyens pourront se rendre à Bertogne ou à Bastogne pour obtenir leurs documents administratifs.
- 18 **EFFETS D'ÉCHELLE** • Services produits à une plus grande échelle : coûts répartis sur un plus grand nombre d'unités.
- 19 **MEILLEURS PRIX** • Plus de capacité pour négocier avec différents opérateurs dans le cadre des marchés publics (énergie, télécom...).
- 20 **PROJETS** • Plus de poids pour défendre nos projets (investissements régionaux et fédéraux...).
- 21 **SUBSIDES** • Meilleure subside (fédérale, wallonne et européenne).
- 22 **INVESTISSEMENT**  
Plus grande capacité d'investissement grâce, notamment, à une dotation plus importante du Fonds des communes.
- 23 **MANDATS** • Diminution du nombre de mandats.

...

## UN BONUS FINANCIER DE 10.023.000 EUROS EN PRIME (1.670.500 EUROS PAR AN DE 2025 À 2030)

Le Ministre wallon garantit un incitant financier à la fusion des communes. Réparti sur six exercices budgétaires entre 2025 et 2030, le montant de ce bonus est fixé sur base des charges de dettes de chaque commune à fusionner, de leur CPAS et de leurs éventuelles régies autonomes au 31 décembre 2021. Il représente un montant de **500 euros par habitant**, soit **10.023.000 euros** pour la nouvelle commune !



## LA FUSION ENTRAÎNE UNE DIMINUTION DU NOMBRE DE MANDATS



**BASTOGNE AUJOURD'HUI**

=

**43 MANDATS**

BOURGMESTRE, ÉCHEVINS,  
CONSEILLERS, PRÉSIDENT DE CPAS,  
CONSEILLERS DE L'ACTION SOCIALE



**BERTOOGNE AUJOURD'HUI**

=

**27 MANDATS**

BOURGMESTRE, ÉCHEVINS,  
CONSEILLERS, PRÉSIDENT DE CPAS,  
CONSEILLERS DE L'ACTION SOCIALE

**= 70 MANDATS**

### APRÈS LA FUSION

### LA NOUVELLE COMMUNE

=

### 45 MANDATS

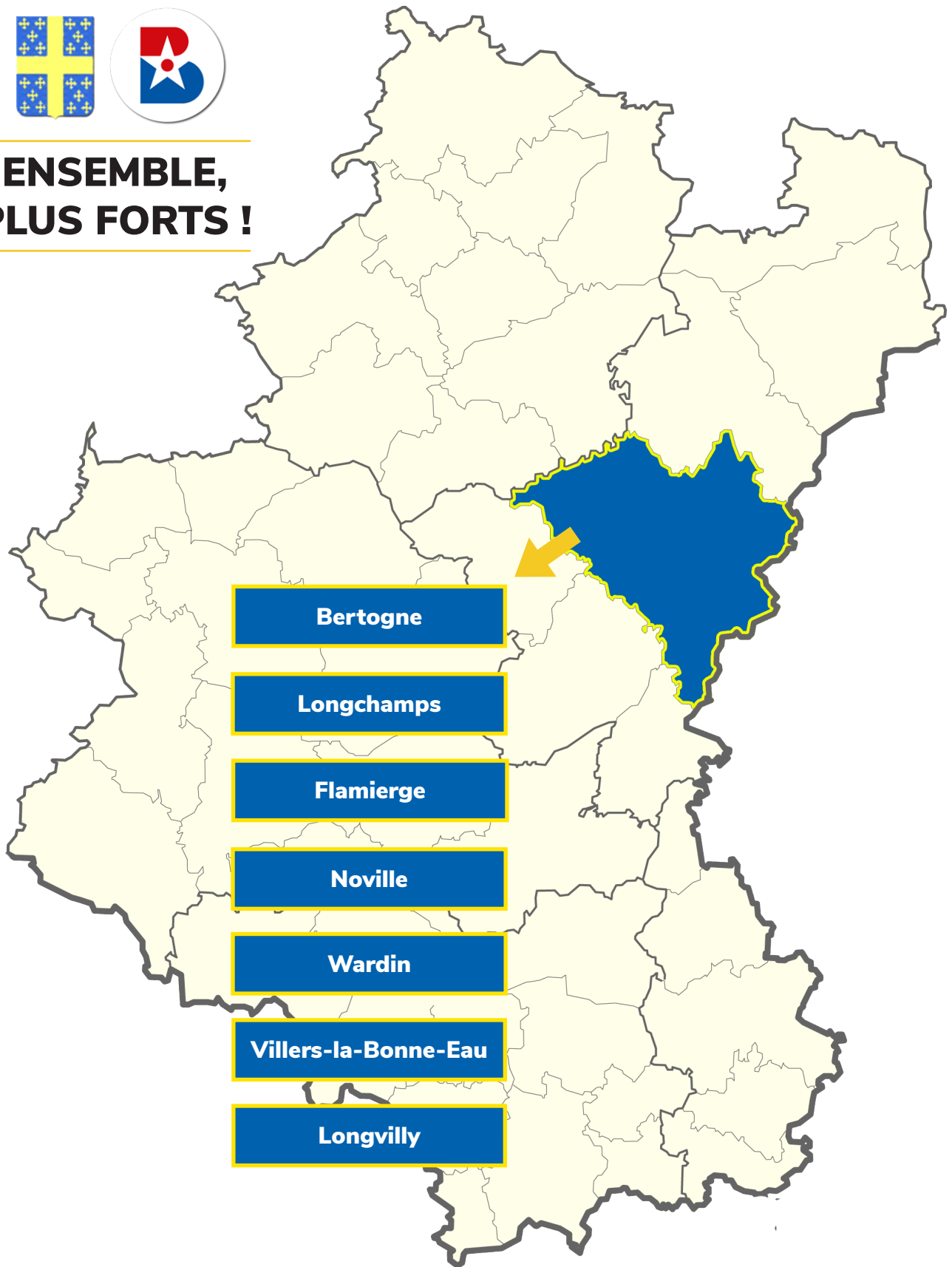
BOURGMESTRE, ÉCHEVINS, CONSEILLERS, PRÉSIDENT DE CPAS,  
CONSEILLERS DE L'ACTION SOCIALE

## SOIT 25 MANDATS EN MOINS

➔ **UNE ÉCONOMIE DE 750.000 EUROS PAR LÉGISLATURE !**



# ENSEMBLE, PLUS FORTS !



## BERTOEGNE

31 VILLAGES

3.750 HABITANTS

91,67 KM<sup>2</sup>

## BASTOGNE

42 VILLAGES

16.605 HABITANTS  
(dont **7.500** dans les villages!)

172,03 KM<sup>2</sup>

## NOUVELLE COMMUNE

73 VILLAGES

+ DE 20.355 HABITANTS

264,69 KM<sup>2</sup>



**PLUS BELLE** (environnement, déchets, nature, climat, propreté, biodiversité...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**PLUS SÛRE** (mobilité, aménagements, dispositifs de sécurité...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**PLUS INNOVANTE** (services, Internet, énergie, télécommunication...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Merci pour votre précieuse collaboration !**

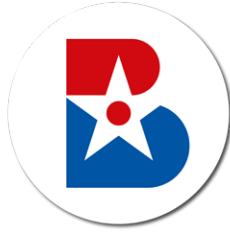
**En ouvrant ce nouveau chapitre,  
c'est notre avenir que nous garantissons !**



# NOTRE FUSION EST UNE PREMIÈRE EN WALLONIE !

Voici les différentes étapes de la démarche.





---

# ENSEMBLE, PLUS FORTS !

---

**VENEZ NOUS RENCONTRER POUR EXPRIMER  
VOS IDÉES, VOS REMARQUES...**

**LUNDI 14 MARS 2022 • BASTOGNE**

20h - Salle Jean XXIII (rue Gustave Delperdange, 6)

**MARDI 15 MARS 2022 • BERTOGNE**

20h - Maison de village (rue Grande, 50)

**JEUDI 17 MARS 2022 • GIVRY**

20h - Maison de village (rue Chevirolle, 36)

**JEUDI 24 MARS 2022 • LONGCHAMPS**

20h - Maison de village (route de La Roche, 57)

**MARDI 29 MARS 2022 • LONGVILLY**

18h - Maison de village

**MARDI 29 MARS 2022 • NOVILLE**

20h30 - Maison de village

**MERCREDI 30 MARS 2022 • LUTREMANGE**

18h - Maison de village

**MERCREDI 30 MARS 2022 • WARDIN**

20h30 - Maison de village